Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Plan de prévention des risques d'inondation du bassin versant du Blavet

Pièce n°8 :

Cartographie des enjeux
1/10 000 - 49 planches

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral approuvant la révision et l'extension du plan de prévention des risques d'inondations du Blavet

À Vannes, le 24 SEP. 2026

Le Préfet du Morbihan
Pour le préfet, par délégation,
Le secrétaire général.

Stéphane JARLEGAND

Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan
1, allée du Général Le Troadec – BP 520 – 56019 VANNES CEDEX

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

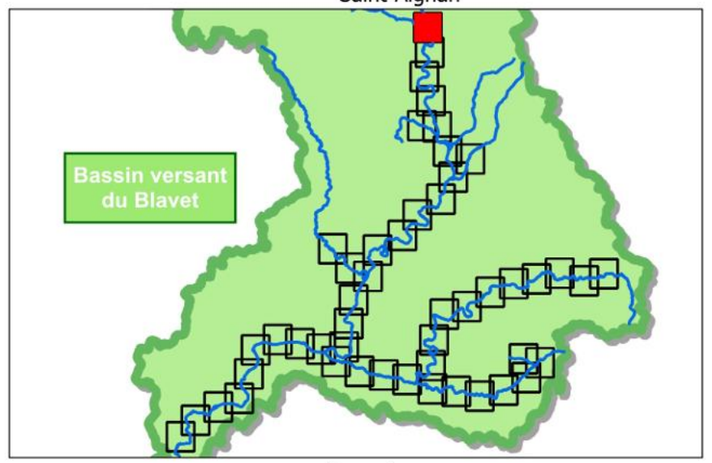
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 01

Saint-Aignan



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANI6039FLG_PPRI_Duet.Blavet / V1 / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

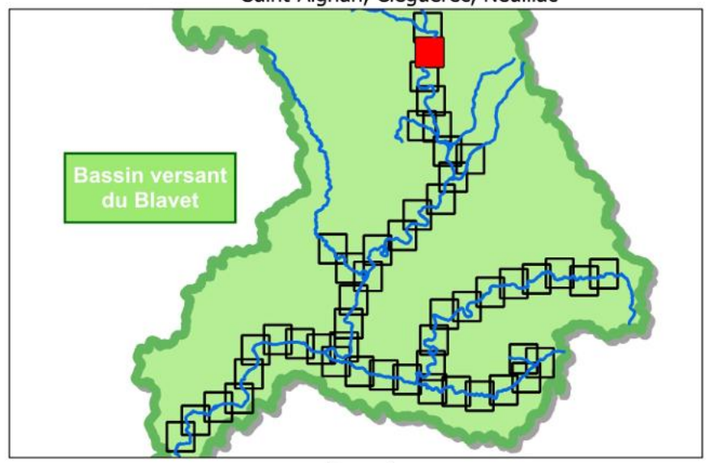
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 02
Saint-Aignan, Cléguérec, Neulliac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.
1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_OustBlavet / YL / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

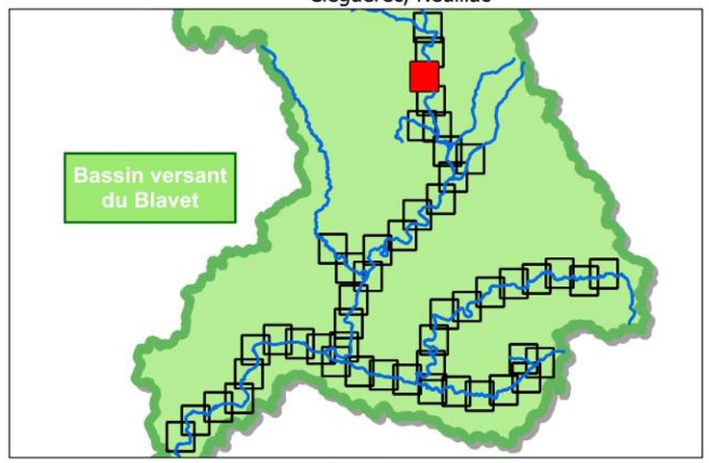
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 03

Cléguérec, Neulliac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

V0MG035FLG_PPRI_Oust Blavet_V1 / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

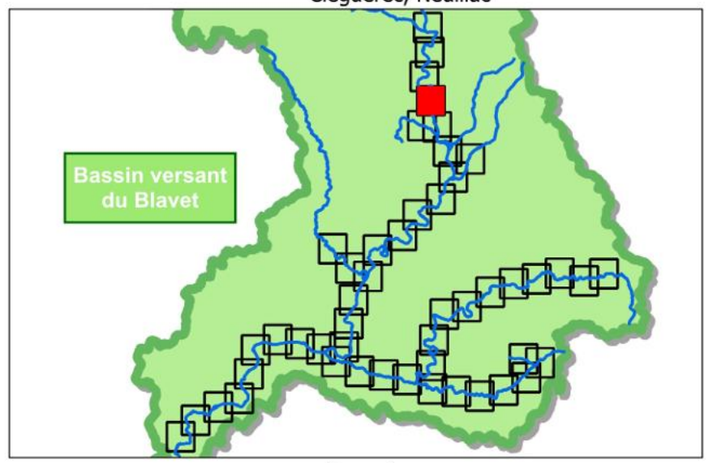
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 04

Cléguérec, Neulliac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Ost Blavet / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

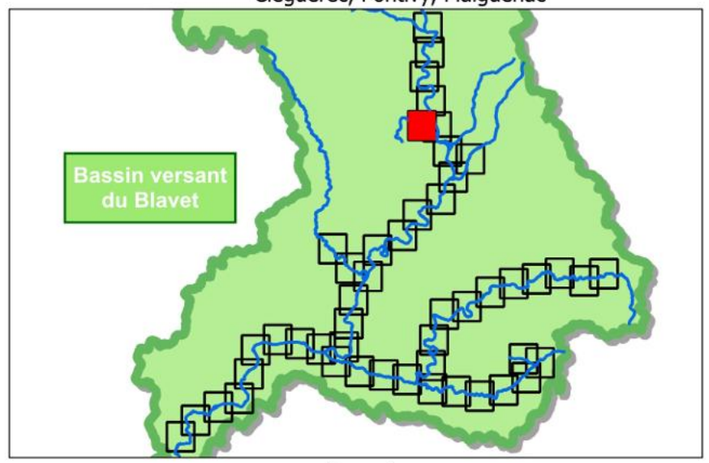
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 05

Cléguérec, Pontivy, Malguénac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WMG039FLG_PPRI_Oust-Blavet I.YI_16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

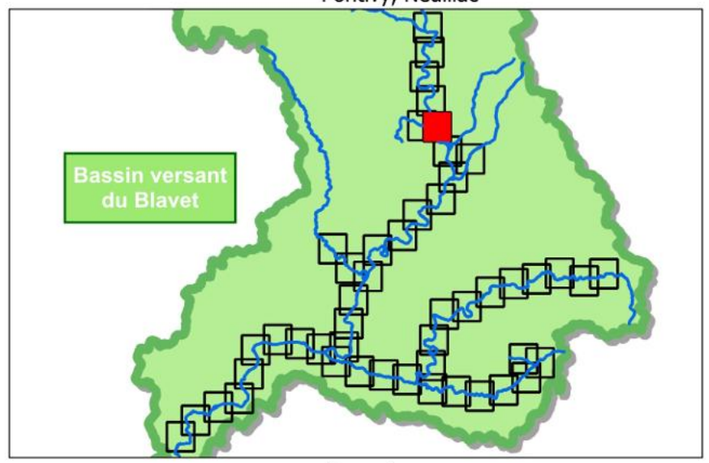
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 06

Pontivy, Neulliac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

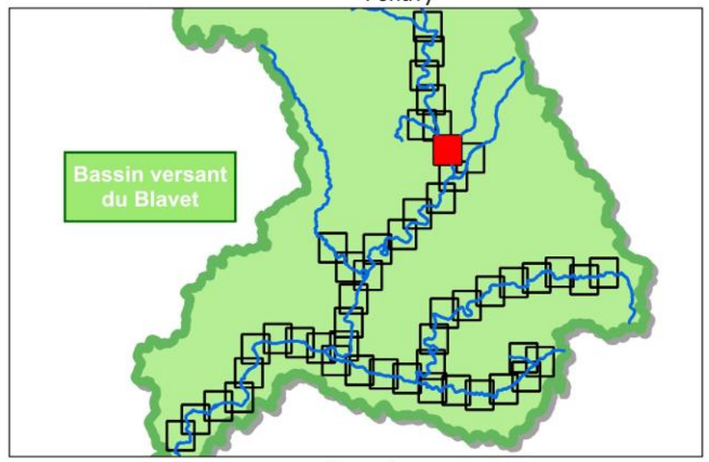
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 07



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WA\geo\PPRI_Cts Blavet\Y1 / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

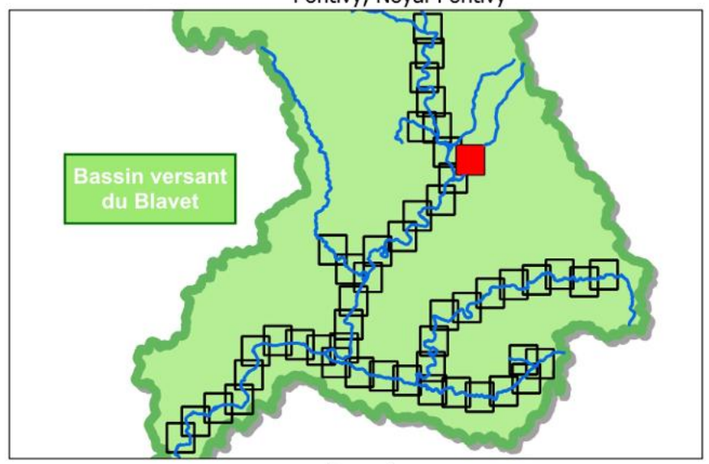
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 08

Pontivy, Noyal-Pontivy



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

egis

N

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG-SIG-5-PPRI_Oust Blavet / YL / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

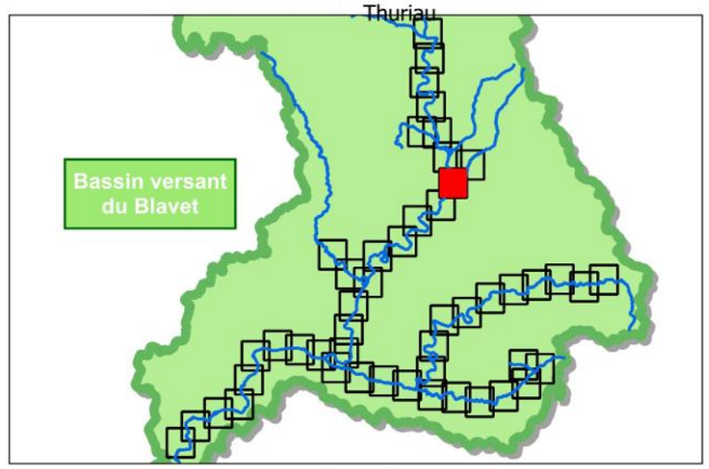
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 09

Pontivy, Noyal-Pontivy, Le Sourn, St Thuriau



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

N

0 100 200 m.

1 : 10 000

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust_Aval_V1 / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

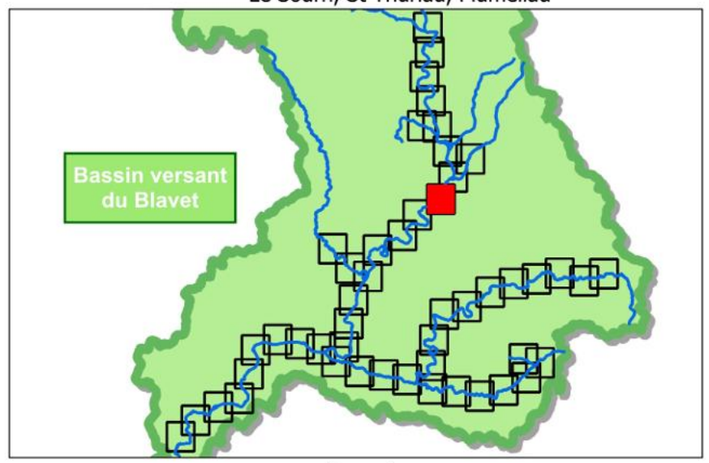
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 10

Le Sourn, St Thuriau, Pluméliau



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

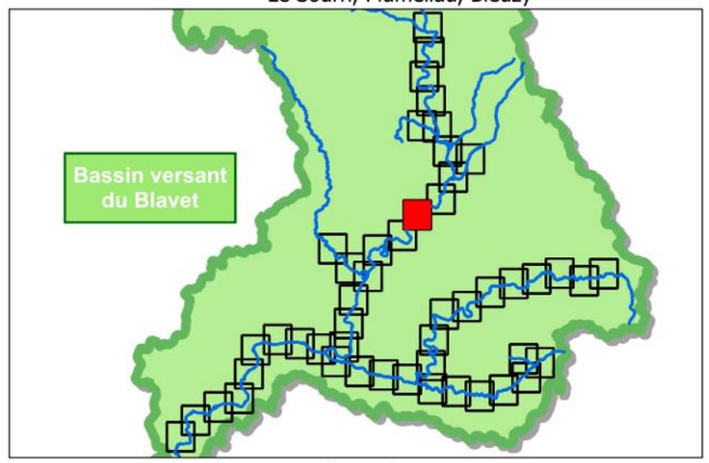
PRÉFET DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 11

Le Sourn, Pluméliau, Bieuzy



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

egis

N

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

W:\G039\PLG_PPRI_Oust-Blavet / YI / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

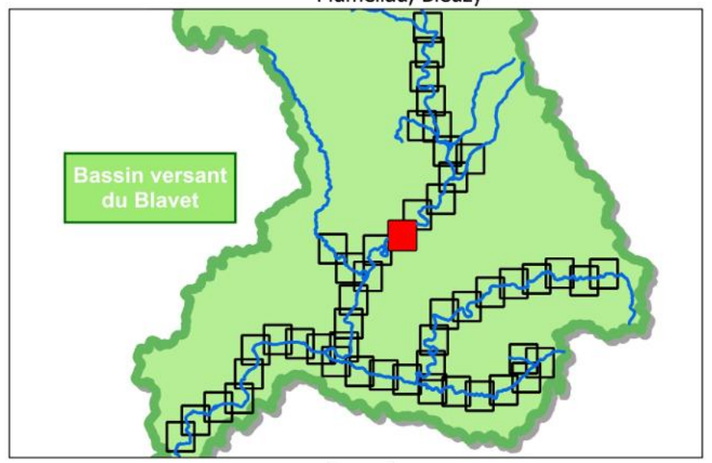
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 12

Pluméliau, Bieuzy



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

N

0 100 200 m.

1 : 10 000

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

W:\NG\039\PLG_PPRI_Ost_Blavet\ YI / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

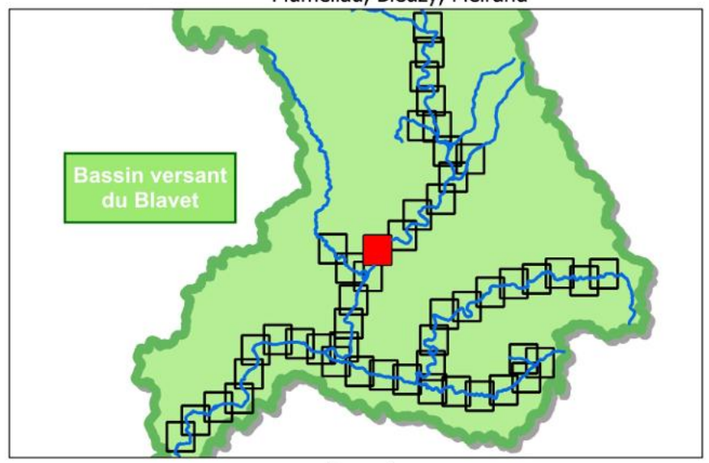
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 13

Pluméliau, Bieuzy, Melrand



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG / PPRI Ouest Blavet / V2 / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

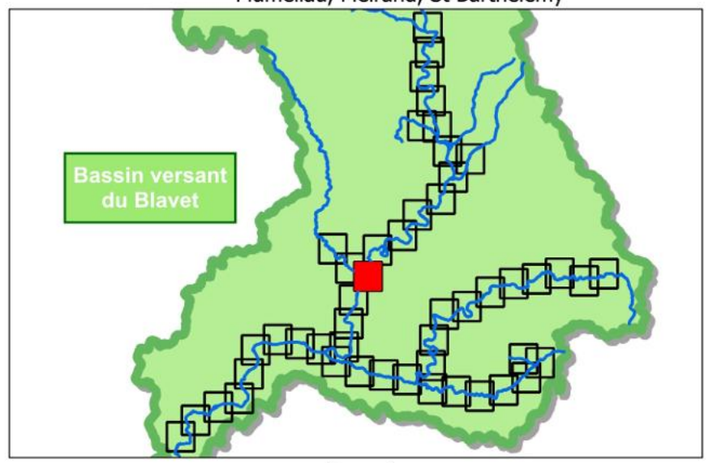
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 14

Pluméliau, Melrand, St Barthélémy



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WAN0239FLG_PPRI_Oust Blavet_Planche 14_09_2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

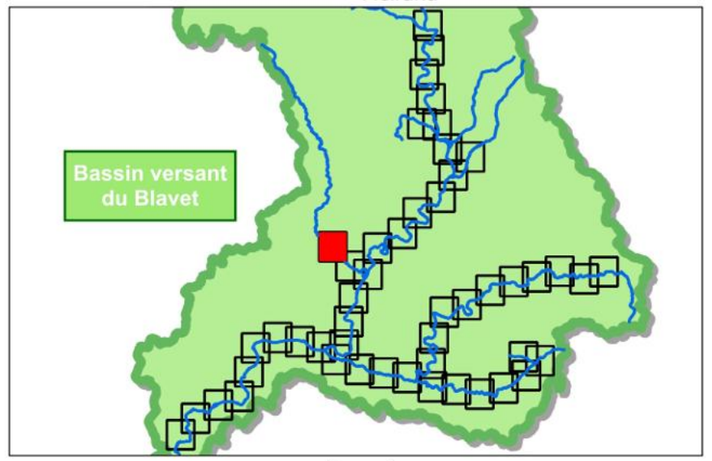
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 15

Melrand



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet / YI / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

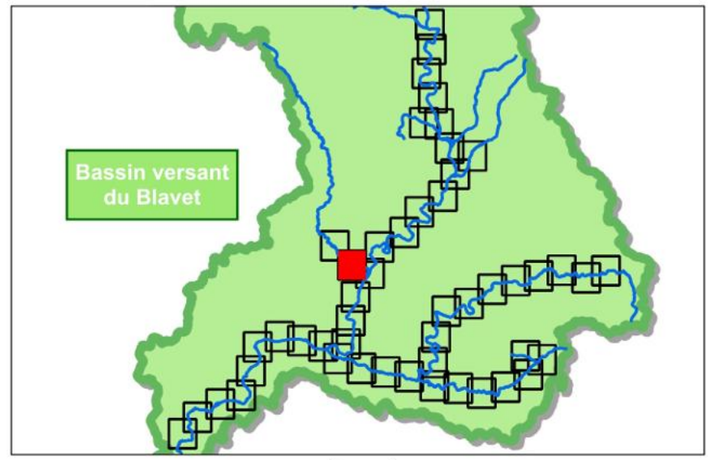
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 16



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

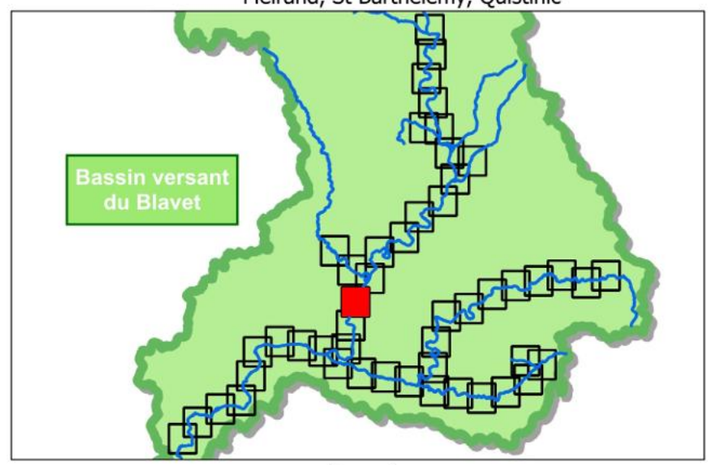
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 17

Melrand, St Barthélémy, Quistinic



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet / YI / 10-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

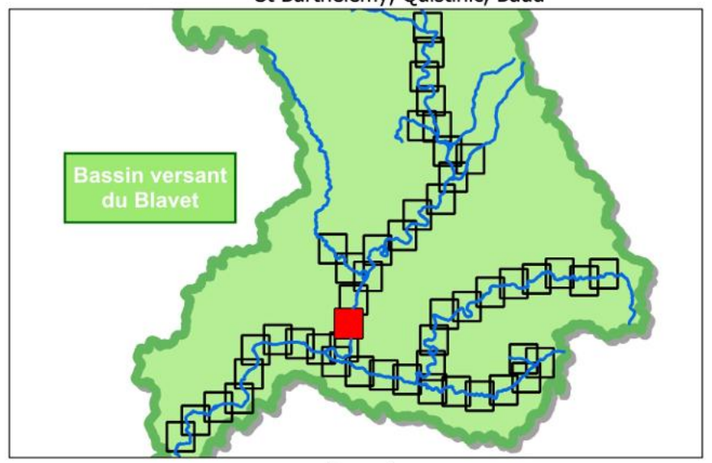
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 18

St Barthélémy, Quistinic, Baud



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039ELG_PPRDOSt Blavet / V1 / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

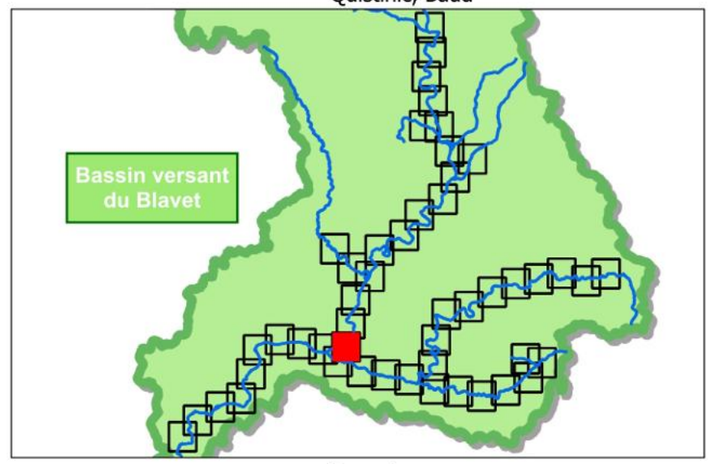
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 19

Quistinic, Baud



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FEG_PPRI_Qst Blavet / YL / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

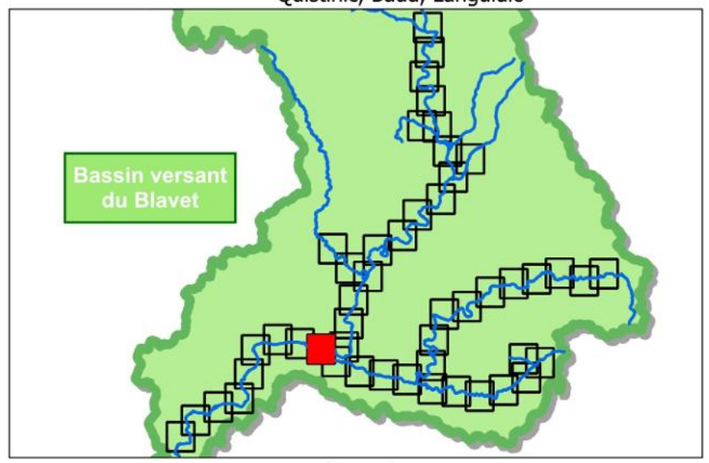
PRÉFET DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 20

Quistinic, Baud, Languidic



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Ouest Blavet / V1 / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

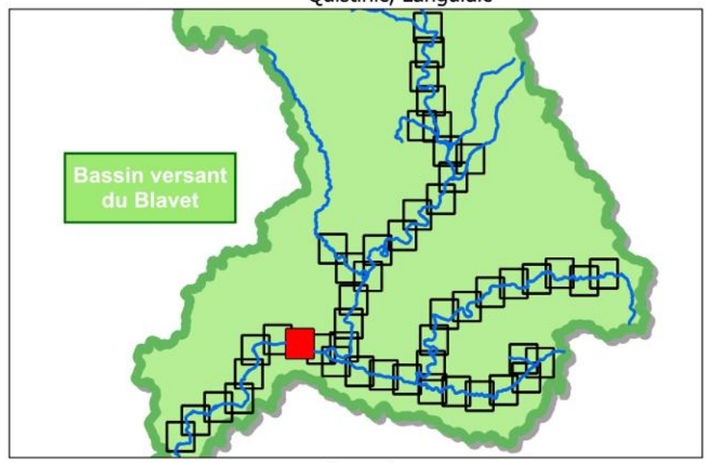
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 21

Quistinic, Languidic



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet / YJ / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

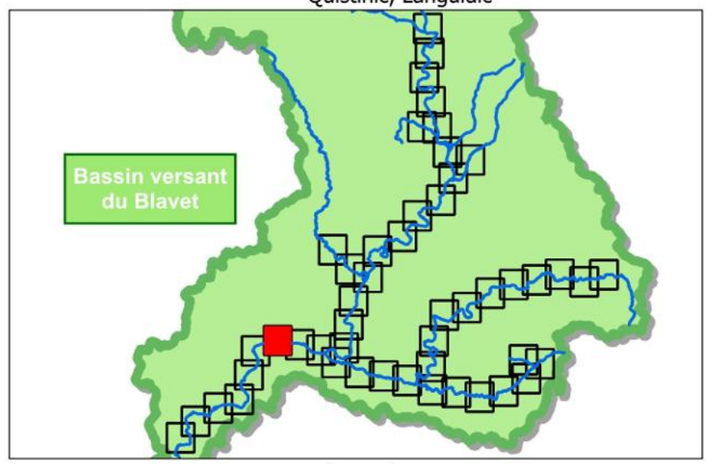
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 22

Quistinic, Languidic



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

PPRI © 39FLS_PPRI_Ouest Blavet / YI / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

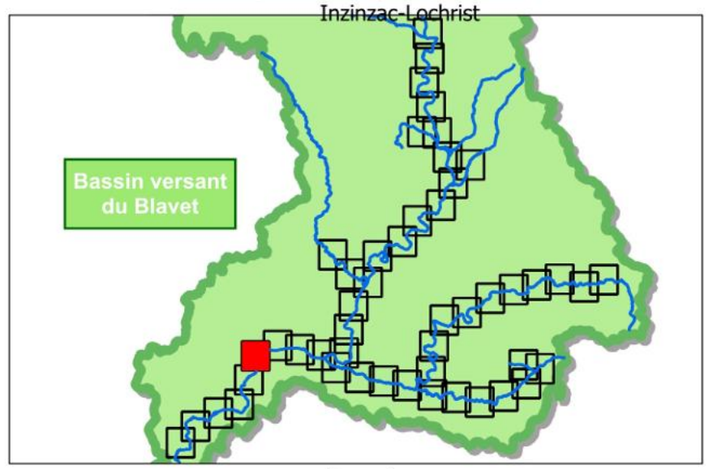
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 23

Quistinic, Languidic, Larmor-Plage, Inzinzac-Lochrist



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

MAN/G039/FLG_PPRI_Oust Blavet / V1 / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

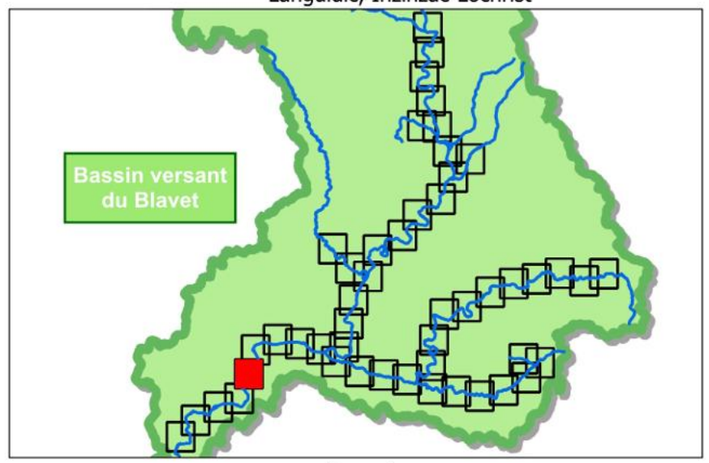
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 24

Languidic, Inzinzac-Lochrist



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039EG_PPRI_Oust Blavet / V1 / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

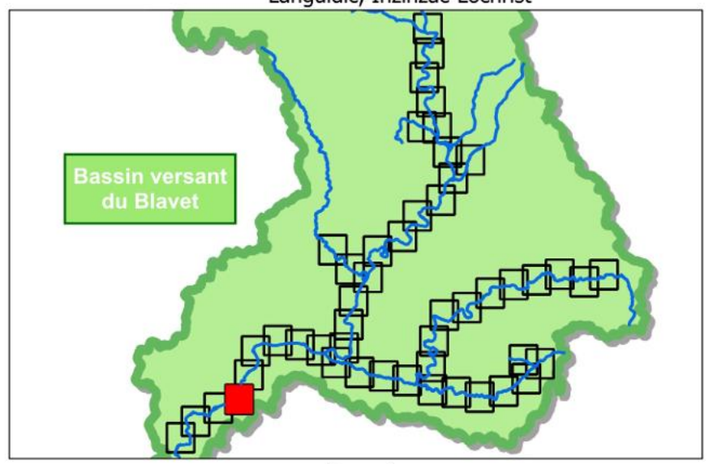
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 25

Languidic, Inzinzac-Lochrist



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

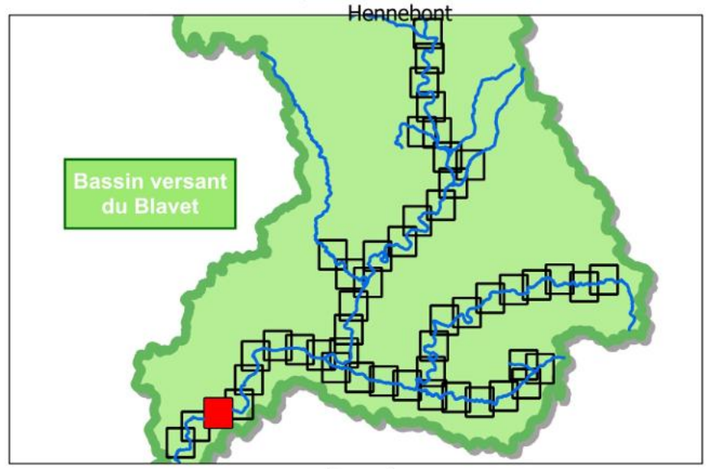
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000, Planche N° 26

Languldic, Inzinzac-Lochrist, Hennebont



Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence

Emprise zone inondable - Aléa millénal

Limite de commune

Limite de parcelles

Bâti

Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau

Plains-Pieds

Centre urbain

Espaces naturels, agricoles et forestiers

Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins

ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances

ERP O : Hôtels et pensions de famille

ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées

Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)

Espace ouvert recevant du public - sport

ERP X : Établissements sportifs couverts

ERP W : Administrations, banques, bureaux

ERP V : Établissements de culte

ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives

ERP P : Salles de danse et salles de jeux

ERP N : Restaurants et débits de boissons

ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux

ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage

Station de captage

Poste de transformation EDF

Décharge, usine d'incinération

Poste de relèvement

ICPE agricoles et industrielles

Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence

Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

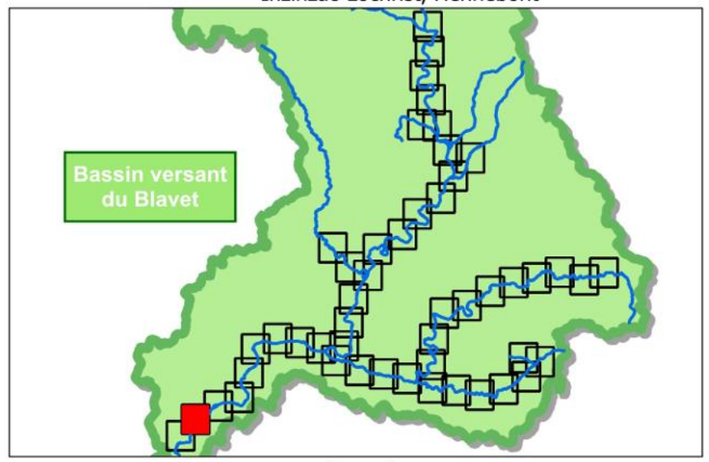
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 27

Inzinzac-Lochrist, Hennebont



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

egis

N

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG\PPRI_PPRI\Post\Blavet\Pl 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

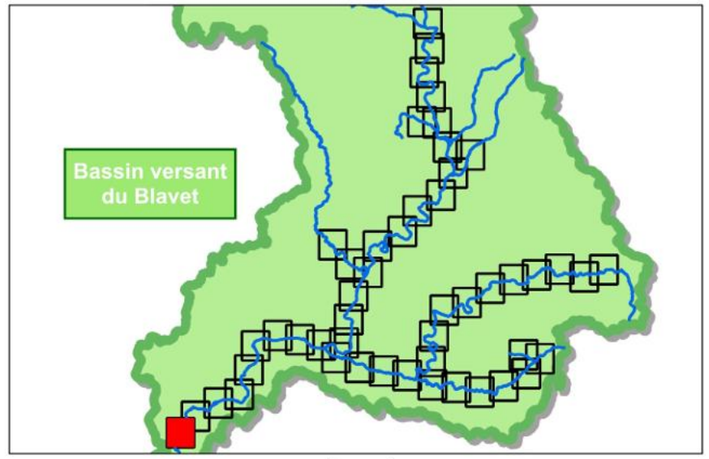
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 28



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

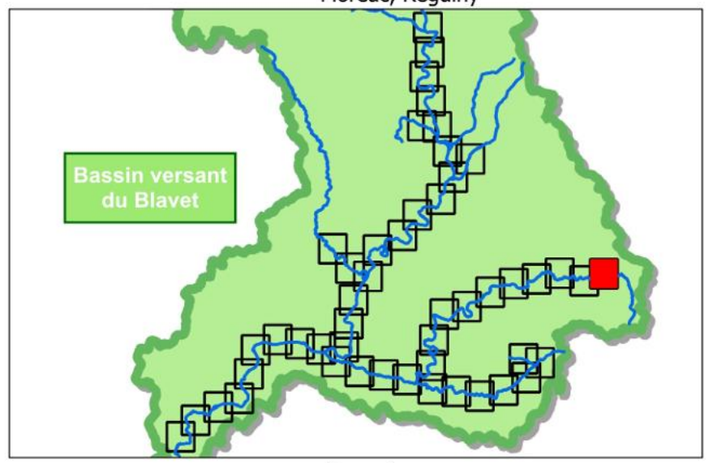
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 29

Moréac, Réguiny



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Cluer Blavet / V1 / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

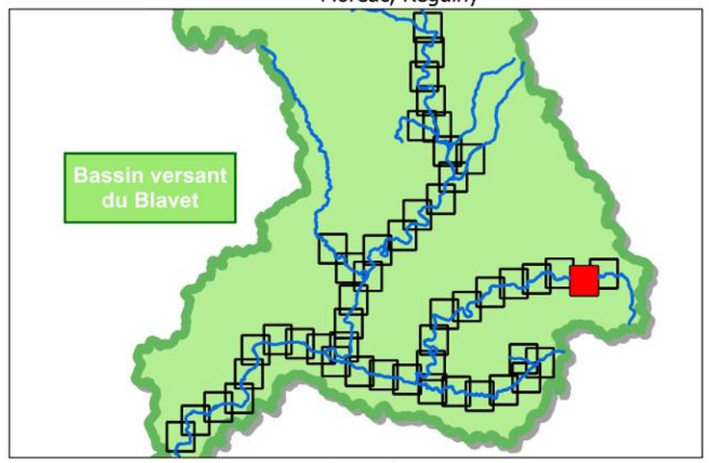
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 30

Moréac, Réguiny



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

egis

N

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRL_Ouest Blavet / YL / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

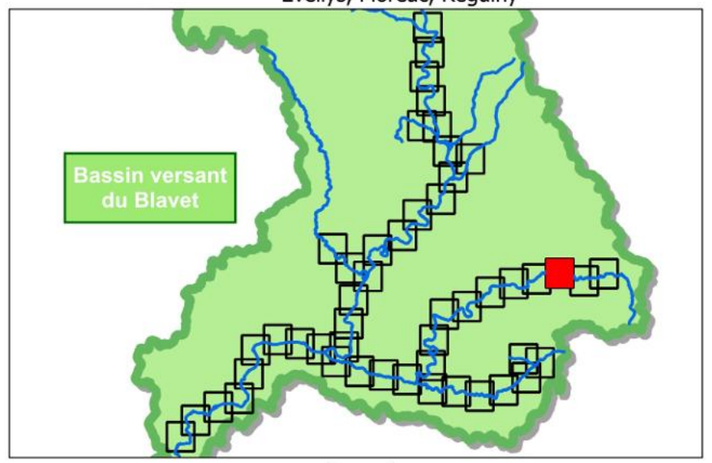
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 31

Evellys, Moréac, Réguiny



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

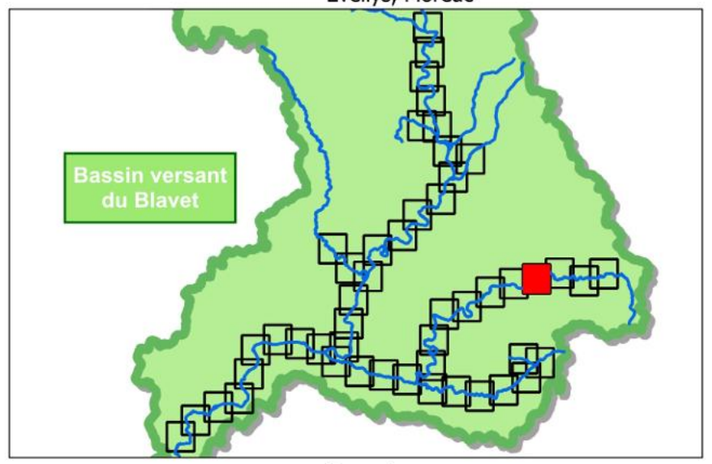
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 32

Evellys, Moréac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WAING039FLG_PPRI_Ouest Blavet / V1.1-6-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

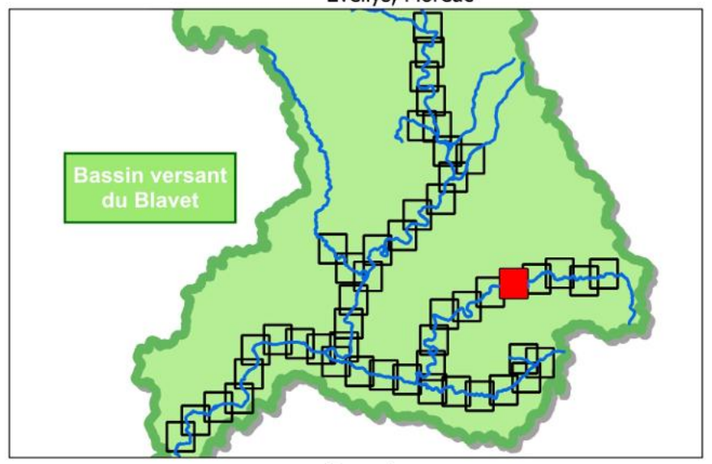
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 33

Evellys, Moréac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet / YI 716-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

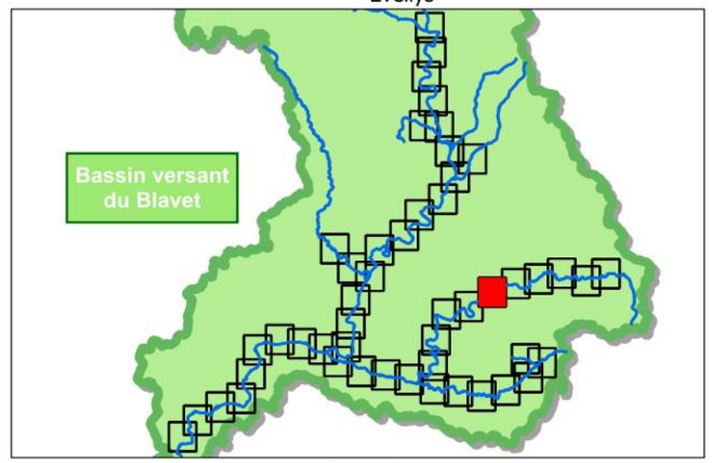
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 34

Evellys



Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG089FLG_PPRI Oust Blavet / YI / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

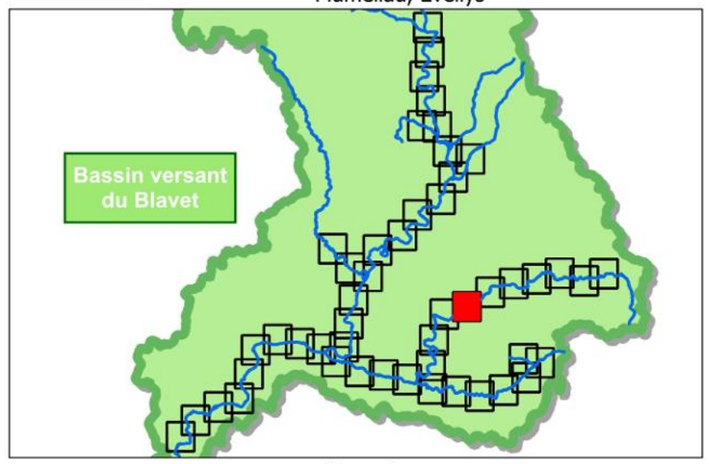
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 35

Pluméliau, Evellys



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet V1 / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

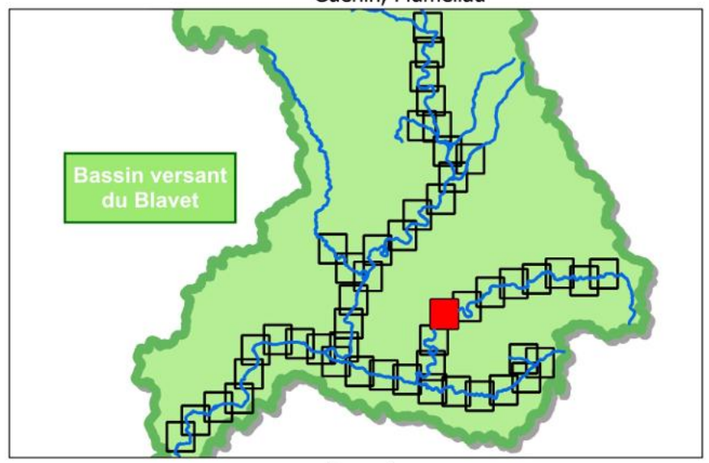
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 36

Guénin, Pluméliau



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

IWA\IG039FLG_PPRI_Oust Blavet / YI / 16-09-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

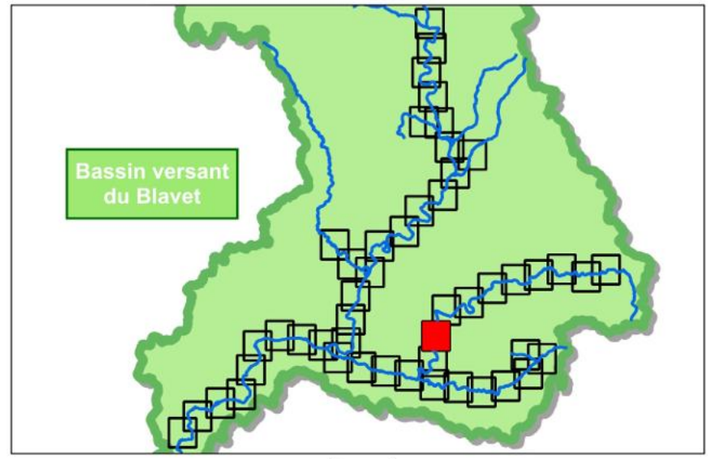
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 37



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust-Vet / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

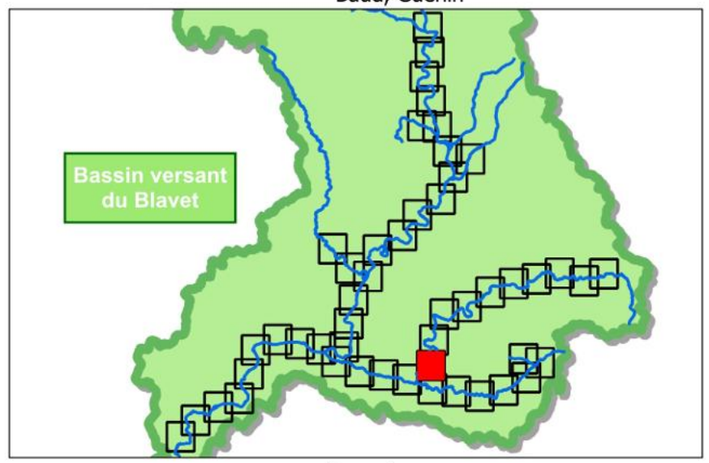
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 38

Baud, Guénin



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WAN\G039\FLG_PPRI_Oust Blavet / YT / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

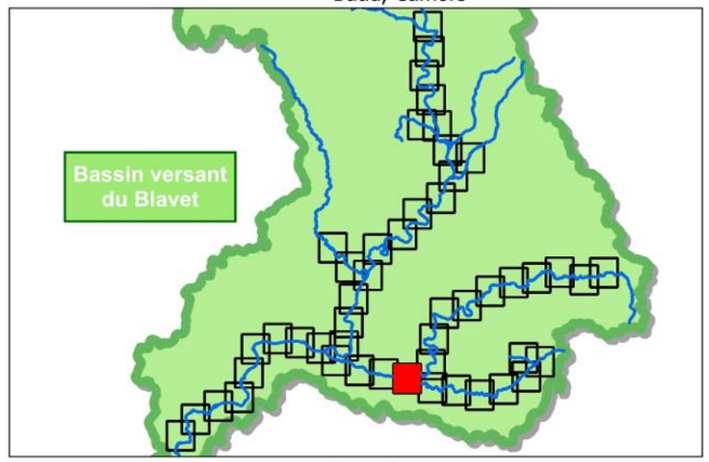
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 39

Baud, Camors



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG03FIG_PPRI_Oust Blavet / YI / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

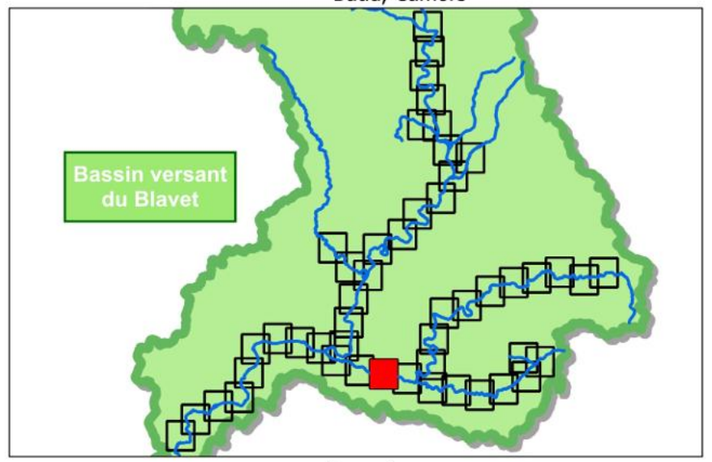
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 40

Baud, Camors



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG0095 G_PPRI_Oust Blavet / V1 / 11/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

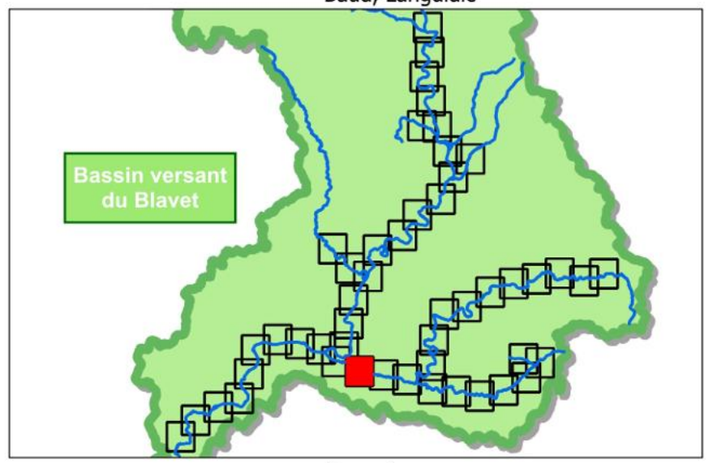
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 41

Baud, Languidic



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Baud_Blavet / V1 / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

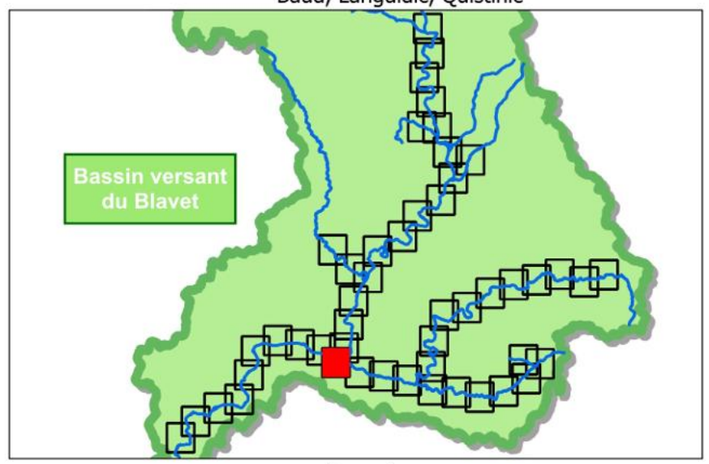
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 42

Baud, Languidic, Quistinic



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

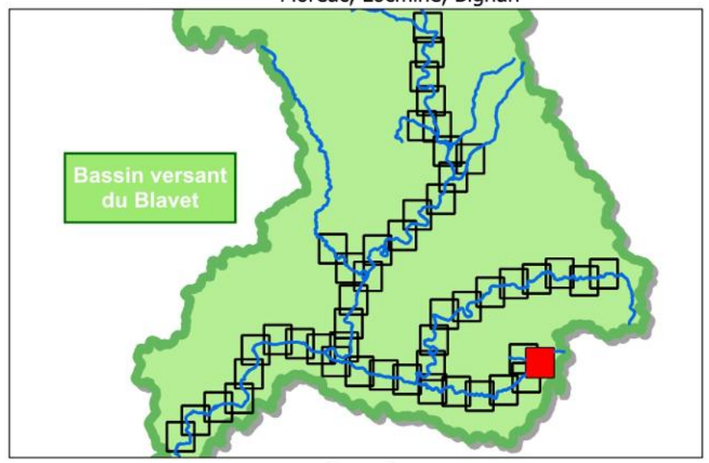
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 43

Moréac, Locminé, Bignan



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WAMG039FLG_PPRI_Ouest Blavet / YH-16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

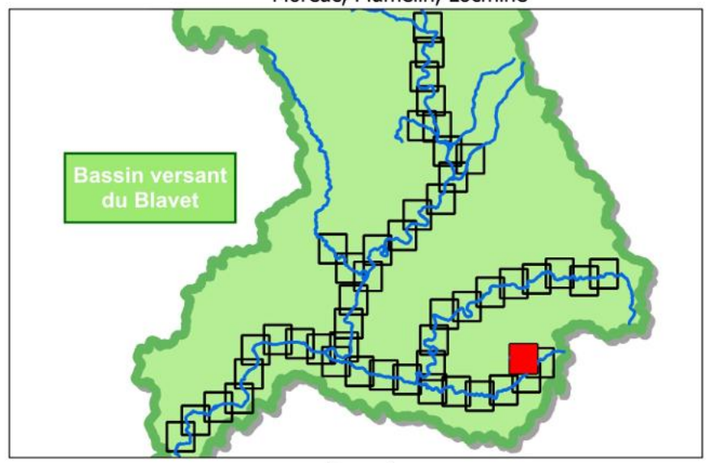
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 44

Moréac, Plumelin, Locminé



Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.
1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

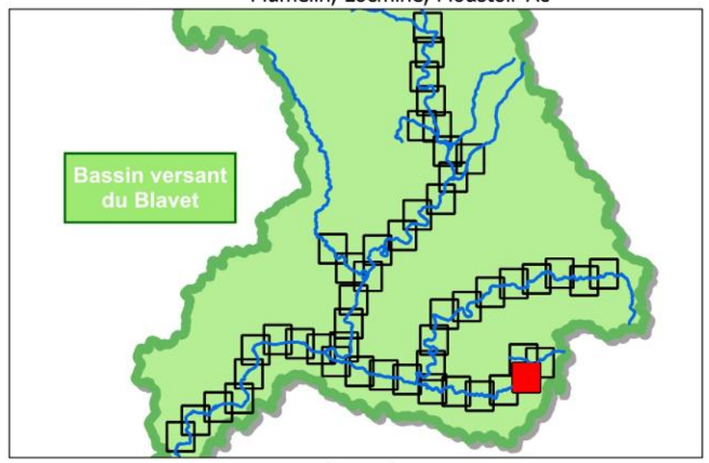
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 45

Plumelin, Locminé, Moustoir-Ac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

egis

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet / YH / 16-9-2025

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

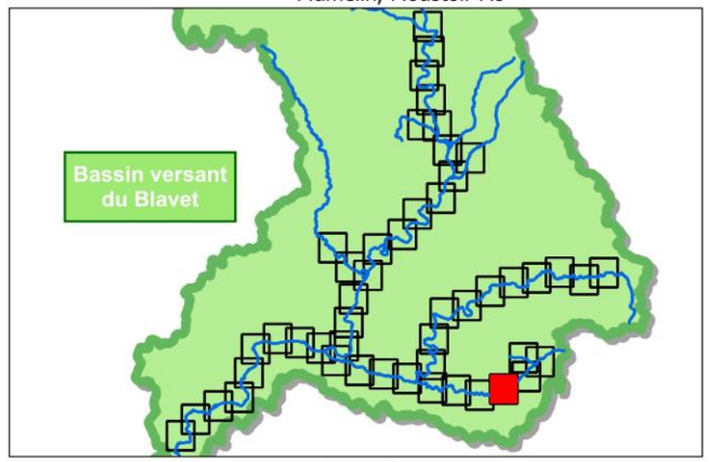
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 46

Plumelin, Moustoir-Ac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Ouest Blavet / V1 / 16-9-2023

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

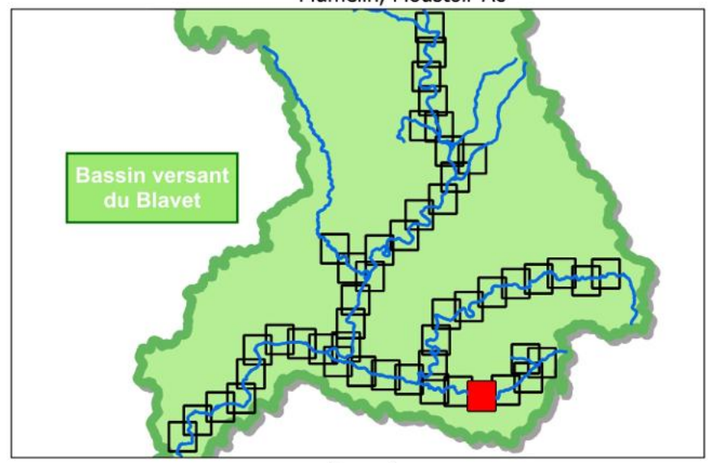
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 47

Plumelin, Moustoir-Ac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WP 9039 F.G_PPRI_Oust Blavet / YI / 16-9-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

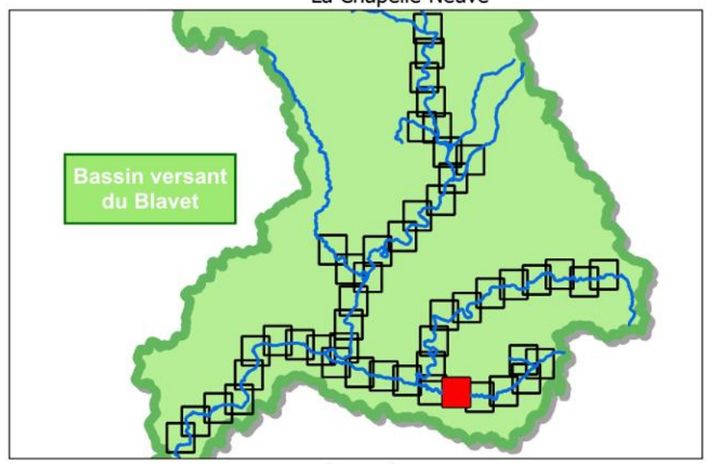
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 48

La Chapelle-Neuve



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FIG_PPRI_Oust Blavet_V1_16-09-2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

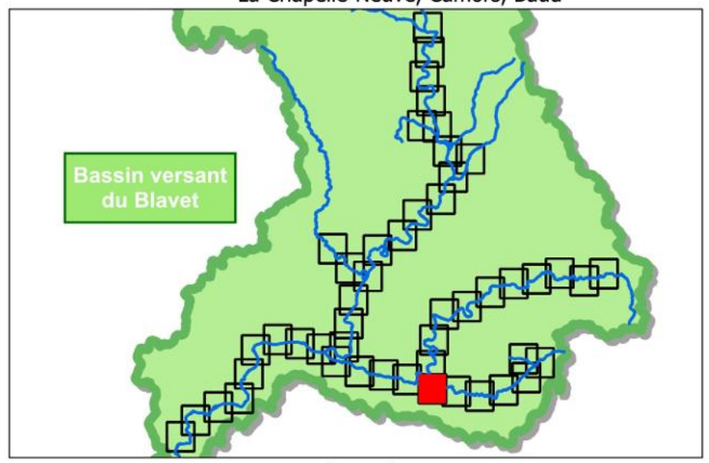
PRÉFET
DU MORBIHAN

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/10 000 - Planche N° 49

La Chapelle-Neuve, Camors, Baud



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1 : 10 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet V1/ 16-01-2025